

Assemblée Générale Ordinaire

Vent de Colère ! - FEDERATION NATIONALE

Samedi 05 octobre 2013

FIAP JEAN MONNET

30, Rue Cabanis 75014 PARIS

Tél. : 01 43 13 17 00 – Télécopie : 01 45 81 63 91 – Courriel : fiap@fiap-paris.org

Après l'accueil des participants à partir de 8h15, la séance commencera à 9h00 précises.

Ordre du jour :

- MATINEE

- Compte – rendu d'activité. Vote.
- Compte – rendu Financier. Vote.
- Renouvellement 1/3 des Membres du Conseil d'Administration.
- Motion d'Orientation. Vote.
- Questions Diverses.
- Élection du Bureau, par le nouveau CA, à Huis clos.

· PAUSE DEJEUNER.

· APRÈS – MIDI : Intervenants Extérieurs.

Maître Isabelle de BODINAT :

Les actions à mener localement lors de la phase d'élaboration des projets éoliens, mais aussi lors de l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et autres documents d'urbanisme, SCOT, par exemple.

Maître Francis Monamy :

Contestation de l'autorisation d'exploiter (procédure ICPE) et contestation du permis de construire.

Maître Morvan LE BERRE :

Analyse de l'Audience devant la Cour de Justice de l'Union Européenne et Conclusions de l'Avocat Général.

Maître Ambroise MARLANGE :

Préparation de l'Audience à intervenir devant le Conseil d'État, dès que la CJUE aura communiqué son Avis.